DEC160914DR11

Décision portant nomination de M. Christian SEGUY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5217 intitulée LIG

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte 5217 intitulée LIG et nommant M. Eric GAUSSIER en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité1 en date du 14 avril 2016 ;

Considérant que M. Christian SEGUY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes, 1er module du 29 au 31/03/2011 et le 2ème module du 19 au 21/04/2011,

DECIDE:

Article 1er: M. Christian SEGUY, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5217 intitulée LIG à compter du 14 avril 2016.

M. Christian SEGUY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Christian SEGUY est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 22 juin 2016

Le directeur de l'unité

Directeur du LIG

Visa du délégué régional du CNRS

Déléguée régional par intérim

Karine ARGENTO

Visa du chef d'établissement partenaire

Pour la Présidente et par délégation

La Directrice générale des services adjointe Martine Pevet